



OBVMR
organisme de bassin versant
MATAPÉDIA-RESTIGOUCHE
watershed organization



PISTES D' ACTIONS - RUISSELLEMENT VOIRIE

Grande Table de Concert'action
27 février 2018

2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains

2.2. Améliorer la gestion des plans d'eau.

2.2.1. Améliorer les connaissances de l'état des écosystèmes aquatiques.

2.2.1.D. Poursuivre le Survol Benthos.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
cible modifiée à valider	Maintenir 4 stations urbaines d'ici 2023	
Notes sur la piste		
Le projet "rivières surveillées" est un fond de 3 ans terminant en 2019. 4 stations (riv. Matap à Causap. et Matap.). Il faut des fonds pour poursuivre. Suivi environnemental de l'impact urbain		

2.2.2. Sensibiliser les conducteurs de VTT (utilisateurs de plein air) à la conservation de l'environnement.

2.2.2.B Conscientiser à l'impact de la présence de véhicules et de VTT sur les plages et les bandes riveraines

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
cible modifiée à valider	Avoir 3 communications aux membres sur les milieux aquatiques	
Notes sur la piste		
validation faite avec les Club de VTT Matap et Avignon		

2.2.2.C Réduire le nombre de passages à gué et la circulation des véhicules récréatifs sur les rives des plans d'eau et des milieux humides

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
cible modifiée à valider	D'ici 2023, pour Avignon Ouest rectifier au minimum 5 des 10 Traverses à gué qui sont sur le sentier officiel	

Notes sur la piste

Plusieurs correctifs ont été fait pour les 2 clubs, il manque certains moyens financier surtout pour les territoires publics. validation faite avec les Club de VTT Matap et Avignon

2.3. Améliorer la gestion des eaux usées.

2.3.1. Réduire l'impact des dépôts de neiges usées sur les plans d'eau.

2.3.1.B Sensibiliser les entrepreneurs sur l'effet de la neige usée dans les cours d'eau

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Reformuler; Développer une stratégie d'intervention	95 % des entrepreneurs ou municipalités sensibilisés d'ici 2023	2.3.1.B.1 Envoyer un avis aux entrepreneurs locaux prévenant l'illégalité de pousser la neige dans les cours d'eau

Notes sur la piste

Préoccupations existantes jusqu'au MDDELCC

2.3.2. Réduire l'impact des égouts pluviaux sur les plans d'eau.

2.3.2.D Établir un interval régulier de nettoyage des égouts pluviaux.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
cible modifiée à valider	100% des municipalités effectuant régulièrement le nettoyage des égouts pluviaux d'ici 2023	2.3.2.D.1 Établir un plan d'intervention renouvellement les conduits d'eau potable et d'égouts pluviaux
Notes sur la piste		
Faire le bilan de l'état d'avancement		

2.4. Réduire l'apport d'intrants néfastes dans les plans d'eau.

2.4.1. Réduire l'apport de sédiments en provenance du réseau routier et de la construction.

2.4.1.B Promouvoir et faciliter l'installation et l'entretien type de mesures d'atténuation (trappes à sédiments, saignées et bennes filtrantes) à la jonction des fossés routiers et des cours d'eau.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
idem à 2014-18 pour 2023	50 % des jonctions entre la voirie et les tributaires du lac Matapédia et des rivières Matapédia et Humqui ayant des mesures d'atténuation d'ici 2023	<p>2.4.1.B.1 Ensemencer les zones à nu lorsque la méthode du tiers inférieur n'est pas applicable</p> <p>2.4.1.B.2 Que le principe du tiers inférieur et autres mesures de rétention de sédiments fassent partie des soumissions</p>
Notes sur la piste		
Résalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.1.C Installer et entretenir des mesures d'atténuation à la sortie des surplus de pluie municipaux et routiers.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	Présence de mesures d'atténuation installées à Amqui, Sayabec, Causapsca, Lac-au-Saumon, St-Léon-le-Grand et Matapédia d'ici 2021	2.4.1.C.1 Mettre en place des mesures d'atténuation des sédiments à la sortie des surplus de pluie problématiques. 2.4.1.C.2 Réaliser une caractérisation des eaux de ruissellement provenant de la voirie autour du lac
Notes sur la piste		
Résalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.1.D Sensibiliser entrepreneurs en construction à appliquer à leurs méthodes de construction d'infrastructure (ex. ponts et bâtiments) des mesures de diminution d'apport de sédiments aux cours d'eau.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	80 % des entrepreneurs sensibilisés d'ici 2018	2.4.1.D.1 Élaborer une section en concertation avec le secteur de la construction dans le Plan de Gestion des Sols et Eaux de Ruissellement.
Notes sur la piste		
Résalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.1.E Produire une liste des entrepreneurs mettant en pratique des mesures de diminution des eaux de ruissellement et la publiciser.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	Présence d'une liste d'ici 2023	2.4.1.E.1 S'assurer de prendre des entrepreneurs qui prennent des mesures pour diminution de sédiments. Demande s'il y a eu formation des manipulateurs des pelles
Notes sur la piste		
Résalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.1.F Réglementer l'entretien des trappes à sédiments.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	Présence d'une réglementation d'ici 2023	
Notes sur la piste		
Résalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.1.G Établir un plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement (pour les sites de construction et la voirie)

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	Présence d'un plan de gestion des sols et des eaux de ruissellement concertés d'ici 2023	2.4.1.G.1 Établir le devis pour le plan d'Atténuation des sédiments en provenance de la voirie autour du lac
Notes sur la piste		
Résalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.1.H. Que le principe du tiers inférieur et autres mesures de rétention de sédiments fassent partie du cahier des charges demandées aux entrepreneurs (ancien 2.4.1.A)

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	100 % des municipalités qui ont cette exigence dans leur cahier des charges + Référence à la politique dans les devis des municipalités contractantes.	2.4.1.H.0 Que le principe du tiers inférieur et autres mesures de rétention de sédiments fassent partie du cahier des charges demandées aux entrepreneurs
Notes sur la piste		
Résalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.2. Réduire l'apport de sédiments en provenance du secteur forestier.

2.4.2.A Minimiser la sédimentation dans les pratiques forestières grâce à l'application du guide des saines pratiques (incluant les normes FSC), Cohérence avec piste 5.2.3.A

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	Maintenir des forêts privées certifiées d'ici 2023	
Notes sur la piste		
Réalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.2.B Éduquer et sensibiliser les travailleurs forestiers aux saines pratiques lors de la construction de chemins forestiers en forêt privée et publique.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	Maintenir accès à la sensibilisation /par une formation annuelle	
Notes sur la piste		
Réalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.2.C Réaliser des inventaires aériens afin de localiser les sources d'apports en sédiments.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
cible modifiée à valider	Explorer la possibilité d'inventaire des plans d'eau ciblés avec un suivi via drone	2.4.2.C.1 Campagne de localisation de panache de sédiment
Notes sur la piste		
Réalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols. S'inspirer de cette piste pour le ruissellement urbain.		

2.6. Protéger la ressource piscicole.

2.6.1. Améliorer nos connaissances sur les populations et les habitats du poisson sur le territoire.

2.6.1.E Identifier les sites potentiels de frai à proximité des traverses et des fossés routiers.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
cible et indicateur modifiés à valider	Rendre les travaux de caractérisation de INRS acceptable au public et ceux de l'OBVMR; répertoire sites faite par le MTQ.	
Notes sur la piste		
issue table de travail salmonicole2014-18:Nb de kilomètres de route étudiéset % des sites intervenus par le MTQ;		

2.6.3. Assurer un libre-passage des poissons lorsque souhaitable.

2.6.3.B Éduquer le secteur de la voirie sur le bon maintien des ponceaux en fonction de l'habitat du poisson.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	70% des municipalités dont les employés ont reçu un rappel de formation d'ici 2023	2.6.3.B.1 Tournée des élus visant à informer les élus sur le maintien des ponceaux en fonction de l'habitat du poisson
Notes sur la piste		

3. Sécurité publique limitation dommages causés par inondations

3.2. Réduire conséquences possibles lors d'urgences environnementales

3.2.1. Mettre en place plan de mesures d'urgence (sécurité civile, déversement et déraillement ou accident routier).

3.2.1.A Tenir des séances d'information auprès de la population, en collaboration avec le CN, les municipalités et les MRC.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	2 séances d'information tenues pour les municipalités d'ici 2023	<p>3.2.1.A.1 Suivi et participation au comité environnemental du CN</p> <p>3.2.1.A.2 Présentation du plan d'urgence opérationnel pour la voie ferrée et la 132</p>

Notes sur la piste

Fait au Lac au Saumon avec exercice d'urgence; voir pour mettre information à jour avec population quoi faire si témoin d'un déversement. Pour diminuer le tps de réaction.

3.2.1.B Mettre à jour les inventaires de tous les équipements des municipalités de la MRC d'AVIGNON pour les mesures d'urgence.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
cible approuvée par les porteurs	SUMI Soutien au Urgence Municipal des Milieux Isolés en préparation par la MRC et municipalités font les plans de mesures d'urgences	3.2.1.B.1 Mettre en œuvre un plan de mesure d'urgence opérationnelle pour la voie ferrée, routière et la 132

Notes sur la piste

En cours

3.3. Améliorer la gestion des crues.

3.3.1. Prévenir les problématiques engendrées lors des crues.

3.3.1.A Inventorier les croisées de tributaires avec les fossés routiers et s'assurer que les ponceaux soient adéquats.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
idem à 2014-18 pour 2023 et bonifiée	100% des ponceaux à 250m rivière Humqui d'ici 2023, 25% des traverses de VTT	

Notes sur la piste

Possibilité de monter un projet en partenariat avec les Club pour ID. des site de fraie et les traverses, état des traverses, passage du poisson et aussi pour l'état

5. Développement durable

5.2 Dév. harmonieux des diverses activités du territoire

5.2.2. Maintenir l'intégrité des plans d'eau par l'encadrement du dév. résidentiel et/ou de villégiature et/ou agricole en fonction des milieux aquatiques .

5.2.2.D Mettre sur pied un réseau d'échange de données et d'informations entre les divers intervenants du milieu.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
idem et bonifié avec Résalliance	Maintien de 4 rencontres par année ;projet Résalliance et les autres plans d'actions formulé à la TC 2018 février	5.2.2.D.1 Participer au réseau d'échange d'expertises de la communauté d'apprentissage. 5.2.2.D.2 Évaluer les besoins de formations pour les habitants du Lac

Notes sur la piste

Résalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols: Comité résalliance

5.2.2.D.3 Aider l'association dans le recrutement de ses membres pour le maintien de la santé du lac
5.2.2.D.4 Participer dans la communauté d'Apprentissage de Résalliance